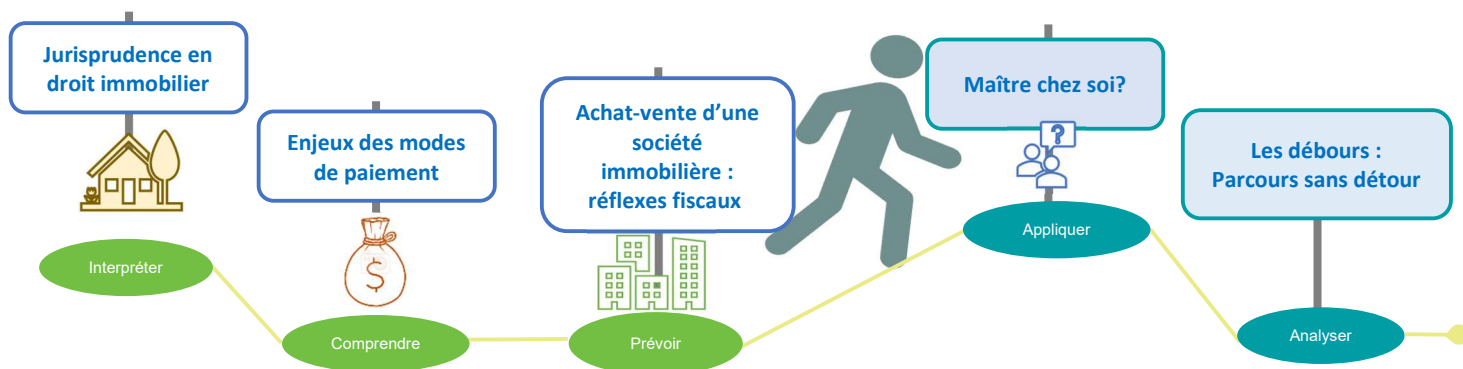


# LES PARCOURS DU NOTARIAT

## IMMOBILIER ET AFFAIRES (5 heures de formation)



Ateliers disponibles à compter du 16 novembre



### Revue de la jurisprudence récente en droit immobilier (1 h)

**François Brochu, notaire**

Professeur titulaire et directeur du programme de maîtrise en droit notarial

Faculté de droit de l'Université Laval

Les plus importantes décisions sont ici retenues dans le but de dégager les tendances qui en découlent en matière de servitudes, de copropriété, de prescription acquisitive, de rénovation cadastrale, d'emphytéose, d'empiètement et de propriété superficielle. Les récentes modifications législatives en matière de publicité foncière sont également présentées.

### Les enjeux des modes de paiement (1 h)

**Marc Lacoursière, avocat**

Professeur titulaire  
Faculté de droit de l'Université Laval

Les modes de paiement se trouvent à un carrefour de leur évolution. Le chèque voit sa popularité s'effriter au détriment de moyens de paiement électroniques, offrant un environnement convivial et sécuritaire. Or, si le délai de compensation est diminué, le risque de fraude n'est pas complètement éliminé. En conséquence, le notaire voit ses obligations évoluer, notamment en ce qui concerne son compte en fidéicommiss.

### Réflexes fiscaux en matière d'achat-vente d'une société immobilière (1 h)

**Marjorie Bergeron, avocate**

LL.M. Fisc., D. Adm. (3<sup>e</sup> cycle)  
Revenu Québec

**Emilie Dion Roy, notaire**

M. Fisc., Pl. Fin.

Desjardins Gestion privée

Développez votre instinct fiscal pour mieux conseiller la clientèle entrepreneuriale qui détient des immeubles par le biais d'une société! Les formatrices mettent en relief les mécanismes d'imposition des différents types de sociétés immobilières et les enjeux de la vente d'actions. Elles soulignent l'impact des règles de TPS-TVQ dans ce contexte, et les conséquences d'une planification fiscale lors du transfert d'une telle société.

**Encore PLUS :  
dès le 1<sup>er</sup> décembre**



## **DÉFIS À RELEVER EN DROIT IMMOBILIER**

**Maître chez soi? (1 h)**

**François Brochu, notaire**

Professeur titulaire et directeur du programme de maîtrise en droit notarial

Faculté de droit de l'Université Laval

Plongez au cœur de situations concrètes pour identifier les solutions susceptibles d'éviter à vos clients des guerres de tranchées! À l'aide d'exemples interactifs, le formateur aborde la manière de publier certains actes dont la désignation pose problème, des cas d'emphytéose et de propriété superficière ainsi que l'analyse d'actes dont la qualification n'est pas toujours facile : servitudes réelles, démembrements innommés, obligations personnelles.

**Encore PLUS en direct :  
le 3 décembre**



## **PARTICIPEZ ACTIVEMENT À LA RÉSOLUTION DE CAS PRATIQUES**

**Les débours : un parcours sans détour!**

**13 h à 14 h (1 h)**

**Jean Yves Guimond, notaire**

Tôt ou tard, les fonds que le notaire reçoit sortent, ou doivent sortir, de son compte en fidéicommis. À l'aide de cas pratiques, le formateur indique la meilleure voie à suivre pour gérer les sorties de fonds... sans sortie de route!



### **INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT SUR LE PORTAIL COGNITA !**

- \* **Date limite d'inscription : 30 novembre 2020**
- \* **Frais d'inscription : Membre 200 \$ | Jeune membre 150 \$ | Maître de stage 100 \$**
- \* **Renseignements complémentaires sur le [portail Cognita](#)**

**Les ateliers seront également offerts à la carte à compter de février prochain.**

#### **Rappels :**

- Vous avez jusqu'au 31 décembre 2021 pour remplir votre obligation de formation continue.
- Les Cours de perfectionnement du notariat prennent une pause au printemps 2021.

**Direction soutien et qualité de la profession**

**Service formation et développement : [formation@cng.org](mailto:formation@cng.org) / 514 879-1793 ou 1 800 263-1793, poste 5786**